# INFOS PRATIQUES

#### Comment s'inscrire?

Pour les activités enfants

>> Vous avez déjà un dossier enregistré au Guichet unique :

Inscrivez votre enfant à la discipline souhaitée directement sur votre "Espace famille", rubrique "s'inscrire". Profitez en pour actualiser vos coordonnées administratives (téléphone, etc) et celles de votre enfant (dates vaccins, etc), rubrique "Fiche sanitaire enfant" conformément au

>> Vous n'avez pas encore de dossier :

Rendez-vous sur le site www.vendome.eu rubrique "Espace famille" - "Créer mon dossier famille" et laissez vous guider!

Renseignez l'ensemble des items et envoyez votre justificatif de domicile scanné en pièce jointe ainsi que : la photo - le livret de famille - les documents relatifs à la gestion de l'autorité parentale - le carnet de santé et le numéro d'allocataire de la CAF. Vous pourrez alors procéder à l'inscription de votre enfant sur l'activité choisie.

Vous pouvez également rencontrer un agent d'accueil au Guichet unique de l'hôtel de ville et de communauté ou de la mairie-annexe qui créera votre dossier. Dans ce cas, munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du carnet de santé de votre enfant, de votre attestation de quotient familial CAF ou de vos justificatifs de ressources si vous dépendez d'un autre régime de protection sociale, de la photo de votre enfant et du livret de famille.

#### Pour les activités adultes

Les modalités d'inscription et l'utilisation de votre "Espace famille" sont identiques : seuls le justificatif de domicile et la photo sont obligatoires.

- Pour tous renseignements: guichet unique 02 54 89 43 40 - guichetunique@catv41.fr
- L'encadrement est assuré par les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives

### Règlement

- >> Inscription obligatoire.
- >>> Pas de séance d'essai.
- >> L'inscription à une activité est définitive et aucun remboursement ne sera effectué, même si l'adhérent ne fréquente plus l'activité. L'annulation d'une activité ne peut donner lieu à un remboursement, même partiel. En cas de force majeure (pandémie, fermeture d'un équipement pour diverses raisons....), aucun remboursement ne sera effectué.
- >> Tenue de sport exigée. En salle, les chaussures de sport doivent être propres.
- >> Considérant que les dispositifs sportifs municipaux n'ont pas vocation à la pratique de la compétition et qu'aucune licence n'est délivrée, l'adhésion à une activité n'est pas soumise à la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

À ce titre, la ville de Vendôme décline toute responsabilité en cas d'accident lié à l'état de santé de l'adhérent.

# ACTIVITÉS ADULTES

# **MULTISPORTS ADULTES**

### 🛱 à partir de 18 ans

- >> Jour et horaires de pratique : lundi de 19 h 15 à 20 h 45
- >> Lieu d'activités : gymnase Gérard Yvon
- >> Activités : remise en forme, jeux traditionnels, jeux collectifs, sports de raquettes, activités de plein air
- >> Cotisation annuelle:
  - > Vendôme : 66 € / hors Vendôme : 99 €







20**23** 



# 

## 🛱 à partir de 18 ans

- » Jours et horaires de pratique : mardi, mercredi, jeudi et vendredi - de 9 h 30 à 10 h 30
- » Lieux d'activités : au dojo, salle des arts martiaux
- >> Cotisation annuelle (valable pour une séance par semaine):
  - > Vendôme : 40.15 € / hors Vendôme : 80.30 €



#### Contact

Hôtel de ville : 02 54 89 42 00



#### Horaires d'ouverture du guichet unique

(hôtel de ville et de communauté et mairie annexe)

Lundi, mercredi, jeudi: 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 Mardi: 13 h 30 à 17 h 30 - Vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Pas de journée continue le vendredi à la mairie annexe : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30











du 4 au 8 septembre

SEMAINE DÉCOUVERTE

**INSCRIPTIONS** 

à partir du 11 septembre

REPRISE DES ACTIVITÉS

du **11 au 15 septembre** 



# ACTIVITÉS ENFANTS

# **ÉCOLE DE GYMNASTIQUE**

### # Enfants nés de 2015 à 2020

#### >> Jour de pratique : mercredi

- Groupe 1: 9 h > 10 h (6 8 ans)
- Groupe 2: 10 h 15 > 11 h (3 5 ans)
- Groupe 3: 11 h 15 > 12 h (3 5 ans)

#### >> Lieu de l'activité :

- > gymnase des Grands-Prés
- >> Cotisation pour l'année :
  - > de 40.15 € à 66 € selon le quotient familial
  - > hors communauté : de 80.30 € à 132 €



# **ÉCOLE MULTISPORTS**



#### ## Enfants nés de 2018 à 2019

- » Jour et horaire de pratique : lundi accueil des enfants à 16 h 30 et début des activités à 16 h 45 jusqu'à 18 h
- >> Lieu de l'activité : gymnases Jean Émond et Gérard Yvon
- >> Activités proposées : jeux d'opposition, jeux athlétiques, jeux de ballons et de motricité, cirque
- >> Cotisation pour l'année :
  - > de 25,85 € à 42,35 € selon le quotient familial
  - > hors communauté : de 51.15 € à 84.70 €

#### Enfants nés de 2015 à 2017

- >> Jour et horaire de pratique : vendredi accueil des enfants à 16 h 30 et début des activités à 16 h 45 jusqu'à 18 h
- >> Lieu de l'activité : gymnases Jean Émond et Gérard Yvon
- » Activités proposées : sports collectifs, sports de raquettes, hockey sur rollers et athlétisme
- >> Cotisation pour l'année :
  - > de 25,85 € à 42,35 € selon le quotient familial
  - > hors communauté : de 51.15 € à 84.70 €

## Enfants nés de 2017 à 2019

- >> Jour et horaire de pratique : mercredi accueil des enfants à 14 h et jusqu'à 15 h 15
- >> Lieu de l'activité : gymnase de Montoire
- >> Activités proposées : jeux d'opposition, jeux athlétiques, jeux de ballons et de motricité, cirque
- >> Cotisation pour l'année :
  - > de 25.85 € à 42.35 € selon le quotient familial
  - > hors communauté : de 51,15 € à 84,70 €

### Enfants nés de 2013 à 2016

ÉCOLE MULTISPORTS

DE MONTOIRE

- >> Jour et horaire de pratique : mercredi accueil des enfants à 15 h 30 et jusqu'à 17 h
- >> Lieu de l'activité : gymnase de Montoire
- >> Activités proposées : athlétisme, sports collectifs, jeux de raquettes, nouveaux sports
- >> Cotisation pour l'année :
  - > de 25,85 € à 42,35 € selon le quotient familial
  - > hors communauté : de 51,15 € à 84,70 €

# LES MERCREDIS SPORTIFS

### ## Enfants nés de 2013 à 2017

- >> Horaire de pratique : de 13 h 30 à 15 h
- >> Lieu de l'activité : gymnase Gérard Yvon
- >> Activités proposées : football en salle, basket, badminton, handball, frisbee, athlétisme, hockey, jeux d'opposition, volley ball, pétanque, balle aux prisonniers, thèque
- >> Cotisation pour l'année :
  - > de 28,05 € à 46,75 € selon le quotient familial
  - > hors communauté : de 56,10 € à 94,05 €





# **SPORTS VACANCES**

# PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

- **»** Âge : de 4 à 13 ans
- >> Jours et horaires de pratique : programme, dates et formalités d'inscription disponibles avant chaque période de vacances scolaires au guichet unique, à la direction des Sports ou sur le site internet www.vendome.eu
- **>> Tarifs:** 
  - > de 2,17 € à 3,89 € la demi-journée
  - > hors communauté : 9.62 €
- >> Inscriptions : en ligne (Espace famille) ou au guichet unique



